

SAINT-MARTIN D'HÈRES

4-5 JUIN 2025



VOLLEY-BALL

Championnat de France Universitaire





SOMMAIRE

Mot de Bienvenue	3
Accueil	3
Lieu de la compétition & Accès	4
Programme prévisionnel	5
Programme sportif prévisionnel	5
Inscription & Arbitrage.....	7
Restauration	7
Hébergement.....	8
Règlement sportif	9
Communication	9
Droit à l'image.....	9
Conduite sportive universitaire.....	10

MOT DE BIENVENUE

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire, site de Grenoble, et ses partenaires sont heureux de vous accueillir à Grenoble pour le Championnat de France Universitaire de volley-ball 2025.

Nous vous attendons durant deux jours sur le campus pour cette nouvelle édition 2025.

ACCUEIL

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire vous donne rendez-vous, **de 16h à 19h00, le mardi 3 juin 2025 au CSU**, pour la vérification des licences.

Chaque étudiant devra se présenter avec :

- **sa licence FF Sport U 2024-2025** (papier ou dématérialisée)
- **sa carte étudiante** (ou certificat de scolarité et pièce d'identité)

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

- **sa licence FF Sport U 2024-2025 « Dirigeant »** (version papier ou dématérialisée)

Chaque arbitre devra se présenter à l'accueil avec :

- **sa licence FF Sport U 2024-2025 « Arbitre »** (version papier ou dématérialisée)

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition. Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

CONTACTS :

Romain **FREDENUCCI** - Directeur LAURASU Grenoble

@ rfredenucci@sport-u.com

☎ 06 80 51 50 56

Anthéa **CRITICOS** - LAURASU Grenoble

@ acriticos@sport-u.com

☎ 07 81 30 02 93

LIEU DE LA COMPETITION & ACCES



★: Hôtels

• **Accès en transports en commun, depuis la Gare de Grenoble :**

Attention, il faut valider votre ticket sur le quai !

- Prendre le tram B, direction « Gières, Plaine des Sports »
- Selon le lieu où vous allez :

- o **CSU** : Descendre à l'arrêt « Gabriel Fauré »
- o **Halle Ouest** : Descendre à l'arrêt « Les Taillées - Universités »
- o **Halles Chartreuse et Belledonne** : Descendre à l'arrêt « Bibliothèques Universitaires »
- o **Hôtels** : Descendre à l'arrêt « Condillac - Universités »

• **Accès en voiture :**

Rentrez les adresses suivantes dans votre GPS :

- o **CSU** : 430, Rue de la Passerelle - Piscine universitaire, 38 406 Saint-Martin d'Hères
- o **Halle Ouest** Rue de la Houille Blanche, 38 400 Saint-Martin d'Hères
- o **Halles Chartreuse et Belledonne** : 1698, Rue de la Piscine, 38 610 Gières

PROGRAMME PREVISIONNEL

MARDI 3 JUIN

- 16h00-19h00** : Accueil des compétiteurs au CSU (Salle de réunion du haut)
19h00-19h45 : Réunion technique pour les arbitres (Salle de réunion du haut)
19h45-20h30 : Réunion technique pour les responsables d'équipes (Salle de réunion du haut)

MERCREDI 4 JUIN

- 09h00** : Début des matchs de poules
11h00-14h00 : Retrait des repas dans les gymnases où jouent les équipes
19h00 : Fin prévisionnel des matchs de poules
19h30 : CMN élargie (Salle de réunion du bas)
20h15-21h00 : Pot des coachs au CSU (Salle de réunion du haut)
20h00-23h00 : Soirée festive au CSU

JEUDI 5 JUIN

- 09h00** : Début des phases finales et matchs de classement
11h00-14h00 : Retrait des repas dans les gymnases où jouent les équipes
Pas avant 14h00 : Finales N1F, N1M, N2F et N2M
À suivre : Cérémonie de remise des prix. **La présence des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} est obligatoire.**
Pas avant 17h00 : Départ des équipes du lieu du championnat

PROGRAMME SPORTIF PREVISIONNEL

Retrouvez toutes les informations du tournoi sur notre [padlet](#) (photos, résultats).

Les résultats des matchs seront saisis en direct en ligne. Le lien est à retrouver sur le [padlet](#).

Nous prions les équipes de venir avec leurs propres ballons d'échauffement.

Seuls les ballons de matchs seront fournis par l'organisation. Il s'agit des ballons de la marque Molten : V5M5000.

N1F - Poule 1	N1M - Poule 1	N2F - Poule 1	N2M - Poule 1
A	A	A	A
B	B	B	B
C	C	C	C
D	D	D	D
N1F - Poule 2	N1M - Poule 2	N2F - Poule 2	N2M - Poule 2
E	E	E	E
F	F	F	F
G	G	G	G
H	H	H	H

MERCREDI 4 JUIN

	N1F Po1 CSU 1	N1F Po2 CSU 2	N1M Po1 Ouest 1	N1M Po2 Ouest 2	N2F Po1 Belled.1	N2F Po2 Belled.2	N2M Po1 Chartr.1	N2M Po2 Chartr.2
1^{ERE} ROTATION DES POULES								
09h00	M1 A - D	M1 A - D	M1 A - D	M1 A - D	M1 A - D	M1 A - D	M1 A - D	M1 A - D
30 minutes d'échauffement								
Pas avant 10h30	M2 B - C	M2 B - C	M2 B - C	M2 B - C	M2 B - C	M2 B - C	M2 B - C	M2 B - C
30 minutes de pause entre M2 et M3 + 30 minutes d'échauffement								
2^{EME} ROTATION DES POULES								
Pas avant 12h30	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2	M3 VM1-PM2
30 minutes d'échauffement								
Pas avant 14h00	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1	M4 VM2-PM1
30 minutes de pause entre M4 et M5 + 30 minutes d'échauffement								
3^{EME} ROTATION DES POULES								
Pas avant 16h00	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2	M5 PM1-PM2
30 minutes d'échauffement								
Pas avant 17h30	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2	M6 VM1-VM2

JEUDI 5 JUIN

	CSU 1	CSU 2	Ouest 1	Ouest 2	Belled.1	Belled.2	Chartr.1	Chartr.2
	PLACES 1 À 4				PLACES 5 À 8			
09h00	N1F : 1 ^{er} Po1 - 2 ^{ème} Po2	N1F : 2 ^{ème} Po1 - 1 ^{er} Po2	N2F : 1 ^{er} Po1 - 2 ^{ème} Po2	N2F : 2 ^{ème} Po1 - 1 ^{er} Po2	N2F : 4 ^{ème} Po1 - 4 ^{ème} Po2	N2M : 4 ^{ème} Po1 - 4 ^{ème} Po2	N1F : 4 ^{ème} Po1 - 4 ^{ème} Po2	N1M : 4 ^{ème} Po1 - 4 ^{ème} Po2
30 minutes d'échauffement								
Pas avant 10h30	N1M : 1 ^{er} Po1 - 2 ^{ème} Po2	N1M : 2 ^{ème} Po1 - 1 ^{er} Po2	N2M : 1 ^{er} Po1 - 2 ^{ème} Po2	N2M : 2 ^{ème} Po1 - 1 ^{er} Po2	N2F : 3 ^{ème} Po1 3 ^{ème} Po2	N2M : 3 ^{ème} Po1 3 ^{ème} Po2	N1F : 3 ^{ème} Po1 3 ^{ème} Po2	N1M : 3 ^{ème} Po1 3 ^{ème} Po2
30 minutes de pause entre les deux matchs + 30 minutes d'échauffement								
PETITES FINALES								
Pas avant 12h30	N1F	N1M	N2F	N2M				
FINALES								
30 minutes d'échauffement								
Pas avant 14h00	N1F	N1M	N2F	N2M				
À suivre	CEREMONIE DE REMISE DES PRIX							

Po : Poule, M : Match, V : Vainqueur, P : Perdant

INSCRIPTION & ARBITRAGE

L'inscription au Championnat de France Universitaire est à effectuer via le formulaire ci-dessous **avant le lundi 26 mai 2025, 12h00**.

Passée cette date, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire ne sera plus en mesure d'accepter votre inscription au championnat.

[Lien du formulaire](#)

Pour rappel, toutes les **AS qualifiées ont l'obligation d'être accompagnée d'un arbitre** possédant la Capacité Universitaire d'Arbitre 2 ou 3. À défaut, l'Association Sportive devra s'acquitter, auprès de la FF Sport U, d'une **participation aux frais d'arbitrage s'élevant à 300 €**.

Attention !!! La FFSU Grenoble se charge de loger et nourrir votre arbitre !!! Ne réservez rien pour lui !!!

RESTAURATION

La restauration proposée est accessible uniquement sur réservation et **ne sera enregistrée qu'à la réception du règlement**.

Il existe une option végétarienne pour chaque repas proposé :

	MERCREDI	JEUDI
MIDI	Salade de pâtes : maïs, poivron et thon Gâteau au chocolat 11€	Salade Créole : riz, ananas, petits pois et crevette Tarte aux pommes 11€
SOIR	Tartiflette Tarte aux poires 15€	Panier repas (à retirer le midi) : sandwich, brownie et fruit 8€

Merci de compléter le formulaire ci-dessous **avant le lundi 26 mai 2025, 12h00** :

[Lien du formulaire](#)

- **Pour les règlements par virement : Intitulé obligatoire : « CFU Volley Repas »**

Crédit Mutuel	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB	
Banque 10278	Guichet 07390
N° compte 00021551701	Clé 42
Devise EUR	
Domiciliation CME SUD EST	
Identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account Number)	
FR76	1027 8073 9000 0215 5170 142
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A	
Domiciliation CME SUD EST 179 AVENUE JEAN JAURES 69007 LYON ☎33437703930	
Titulaire du compte (Account Owner) LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES SPORT UNIVERSITAIRE DEAMBULATOIRE 1ER CYCLE 43 BD DU 11 NOVEMBRE 1918 69622 VILLEURBANNE CEDEX	

HEBERGEMENT

Attention !!! La FFSU Grenoble se charge de loger et nourrir votre arbitre !!! Ne réservez rien pour lui !!!

Il vous appartient de réserver directement votre hébergement.

Les hôtels ci-dessous se trouvent sur le campus, la soirée se déroulant sur le domaine universitaire :

B&B Hôtel Grenoble Université 1		3 Allée du Pérou 38 610 Gières	0 892 78 80 42
Première Classe Grenoble Sud		ZI de Mayencin 4, Allée de Palestine 38 610 Gières	04 76 42 31 71
B&B Hôtel Grenoble Université 2		ZI de Mayencin 9, Rue de la Condamine 38 610 Gières	0 892 23 30 14
Hôtel F1 Grenoble Université		Quartier De La Mayencin Rue de la Condamine 38 610 Gières	0 891 70 52 60
Comfort Suites Universités Grenoble Est		46, Avenue Gabriel Péri 38 400 Saint-Martin d'Hères	04 38 38 17 00

REGLEMENT SPORTIF

Le règlement sportif est à retrouver sur notre site, à cette [adresse](#).

COMMUNICATION

Les meilleurs moments du Championnat seront à suivre sur les réseaux sociaux de la Ligue:

- **Instagram** : @sportugrenoble
- **Facebook** : @sportugrenoble

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU avec les hashtags :

#FFSU

#SportUniversitaire

DROIT A L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, **le licencié participant, du seul fait de son inscription s'engage à respecter la conduite sportive universitaire :**

Conscient(e) que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, il s'engage pour toute la durée du championnat à :

- 1 - Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de ses partenaires que des officiels, de ses adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2 - Serrer la main des adversaires et de l'officiel avant et après la compétition, Donner une bonne image de son association sportive et de son université, et défendre les intérêts de son association sportive et non les siens.
- 3 - Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4 - Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5 - Etre maître de soi dans n'importe quelle circonstance (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6 - Etre modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter sa victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7 - Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui lui serait indispensable) et se tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8 - A respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel il se trouve (stade, gymnase, hébergement et autres). L'association sportive règlera les frais engendrés par toutes dégradations de ses adhérents.
- 9 - Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

Le **candidat participant** a été parfaitement informé que **tout manquement à ces règles pourra être sanctionné** par la Fédération Française du Sport Universitaire et il en accepte le principe.

Il est conscient du fait que **tout incident relevant de sa responsabilité sera notifié** aux représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la **Direction de son établissement** par les organisateurs et/ou les responsables étudiants.

Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de son établissement d'origine.